

Description

Le professeur ou la professeure de danse enseignent, à des enfants, des adolescents ou des adultes, différents types de danse artistique (classique, moderne, jazz) de niveau amateur ou professionnel. À partir d'explications, de démonstrations et d'exercices adaptés, ils préparent les élèves à exécuter des pas et des figures de danse et les font progresser tant sur le plan technique qu'artistique en s'efforçant de maximiser leur potentiel et en leur inculquant l'amour de la danse. Bénéficiant eux-mêmes d'une formation de danseurs professionnels, ils connaissent les exigences à la fois techniques et pédagogiques indispensables à l'enseignement.

Leurs principales activités consistent à :

Enseignement de base

- proposer aux élèves certains exercices appropriés à l'approche du corps afin de donner une conscience corporelle la plus approfondie et précise possible;
- travailler, lors des divers entraînements, à l'acquisition de différentes techniques tout en développant le sens de l'effort et de la maîtrise de soi;
- enseigner les rudiments du travail à la barre et au sol (assouplissement, contrôle du corps, etc.);
- apprendre les différents pas, positions et figures classiques les plus courantes (le pas de deux, l'entrechat, la pirouette, le plié, le tendu, le fouetté, etc.);
- corriger le maintien général du corps, la position de la tête, des bras et des mains;
- développer l'harmonie et la grâce;
- approfondir les connaissances musicales, rythmiques et d'anatomie fonctionnelle;
- exercer le dynamisme, la contraction et l'extension au sol;
- apprendre à utiliser les différentes parties du corps à des vitesses différentes (mouvement lent du buste, déplacement rapide des jambes, etc.);

Enseignement professionnel

- préparer les danseurs à affronter le public lors de spectacles ou de représentations;
- mettre sur pied des chorégraphies en vue de productions publiques;
- entraîner les élèves de niveau professionnel pour des concours de sélection nationaux et internationaux.

Environnement de travail

Les professeurs de danse travaillent dans des salles aménagées (barres, miroirs, etc.) dont le sol, les dimensions et l'aération répondent à des normes précises. Ils entretiennent des relations régulières avec divers professionnels de la production artistique (chorégraphes, metteurs en scène, costumiers de théâtre, etc.).

Formation

La formation de professeur ou de professeure de danse s'acquiert dans une haute école spécialisée.

Lieu

- Zurich (enseignement en allemand).

Durée

- 4 semestres.

Conditions d'admission

- Bachelor of Arts HES en danse ou titre jugé équivalent;
- expérience professionnelle;
- examen d'aptitude professionnelle et artistique (nombre de places limité);
- bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais exigées;
- admission sur dossier possible.

Titre obtenu

- Master of Arts HES en danse, orientation enseignement et coaching pour danseurs professionnels (in Dance, Teaching and Coaching Dance Professionals).

Contenu

3 groupes de modules: théorie, pratique et travail de projet en vue de

- acquérir des méthodes de travail chorégraphiques, des compétences didactiques et de recherche artistique;
- développer un profil d'enseignement individuel;
- travailler en interdisciplinarité et nouer des contacts dans le réseau international de la danse.

Les étudiants peuvent définir des priorités individuelles, favoriser la transdisciplinarité en choisissant les cours ouverts de différents départements de la ZHdK.

Remarques:

L'Association suisse des professionnels de la danse propose des alternatives, et notamment une formation à distance de professeur-e de danse classique.

Les formations dispensées par de nombreuses écoles à l'étranger sont ouvertes à des candidats suisses sur tests d'admission.

Pour plus de détails, consulter www.dansesuisse.ch.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Sens de la coordination et du mouvement
- Sens du rythme
- Aptitudes pédagogiques
- Bonne représentation spatiale
- Résistance physique
- Facilité d'expression
- Sensibilité artistique

Perspectives professionnelles

Les professeurs de danse exercent le plus souvent leur métier à titre indépendant et possèdent leur propre centre de formation. Les frais nécessaires à l'ouverture d'une école sont relativement élevés, car les lieux d'enseignement doivent répondre à certains critères pour être reconnus par l'Association suisse des professionnels de la danse.

Perfectionnement

En fonction des exigences physiques de leur métier et de l'évolution constante de la danse, les professeurs de danse ont l'obligation de se perfectionner et de suivre des cours de formation continue proposés par différentes écoles et associations professionnelles. Ils doivent notamment suivre de près l'actualité dans leur domaine en assistant à des ballets classiques, modernes ou contemporains et se présenter à des concours de danse internationaux.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Chorégraphe HES/Chorégraphe HES
- Danseur interprète CFC/Danseuse interprète CFC
- Enseignant de rythmique HES/Enseignante de rythmique HES
- Enseignant de sport/Enseignante de sport

Adresses

Danse Suisse
Association suisse des professionnels de la danse
Kasernenstrasse 23
8004 Zurich
Tél.: 043 317 95 37
<http://www.dansesuisse.ch>

Fédération suisse des écoles de danse (FSED)
Mme Laura Smeak
Présidente
Ch. Devant le Vaud 16
1261 Le Vaud
Tél.: 079 212 05 62
<http://www.ecolesdansesuisse.ch>

Zürcher Hochschule der Künste ZHdK
Toni-Areal
Pfingstweidstr. 96
Postfach
8005 Zurich
Tél.: +41 43 446 46 46
<https://www.zhdk.ch>